



Mise à jour
Mars 2023

Résidence Les Prairies



Accession



Résidence Les Prairies - Incarville



Incarville

Rue des Chasseurs



De 409 m² à 673 m²



Commercialisation en cours



A partir de 62 000 €

Description



Terrains viabilisés

Ce projet mené en partenariat avec la municipalité d'Incarville et avec l'Agglomération Seine-Eure, permettra de créer un nouveau lieu de vie convivial et respectueux de son environnement.

Au total, ce sont 30 terrains à bâtir qui permettront l'installation de nouvelles familles sur ce territoire dynamique.

Les prestations

- Parcelles viabilisées (eau, assainissement, électricité, téléphone)
- Parcelles libre de constructeur

Aides et avantages

- Prime individuel neuf de l'Agglo Seine-Eure* :
 - 2 000 € pour les primo-accédants et/ou primo-arrivants travaillant sur le territoire Seine-Eure
 - Bonus de 4 000 € : si construction utilisant au moins 2 actions de travaux avec des matériaux biosourcés

* sous conditions

AMEX : Sandrine Chiappe - 02 35 18 00 21 / 06 13 50 78 53 - contact@amex-ap.fr
La maison de l'habitat en Seine-Eure : Accueil - 02 32 63 63 00 - habitat@seine-eure.com



maison-habitat.seine-eure.fr



agglo-seine-eure.fr

